

---

**COMITÉ DE PILOTAGE**  
**du SITE NATURA 2000 FR9301583**  
**« Ocres de Roussillon et Gignac, Marnes de Perréal »**  
**BILAN 2014-2017 & PROGRAMMATION 2018**

---

**COMPTE RENDU**

*Saint-saturnin-les-Apt (84), le 19 octobre 2017,  
en présence de Mme CONCA sous-préfète d'Apt et M. PEYRON Président du Copil  
(liste des 23 participants en fin de document)*

Présentation du bilan d'activité par Mathieu BERSON, chargé de missions au Parc naturel régional du Luberon et animateur du site.

En noir les éléments synthétiques présentés

*En bleu italique les échanges et décisions*

- 1. RESEAU NATURA 2000** : présentation des enjeux du site et des différentes étapes de l'animation depuis 2011.
- 2. COPIL** : Informations sur les réponses et actions menées depuis le précédent Copil sur les sujets qui avaient suscités des échanges. Les réponses et actions mises en œuvre sont satisfaisantes. Les collectivités présentes ont voté en faveur de la prolongation de l'animation du site par le PNR Luberon. Le président du Copil, pour la période 2017-2020 sera M. Peyron.
- 3. MILIEUX FORESTIERS** : présentation des enjeux et actions en milieux forestiers
  - les contrats Natura 200 pour favoriser les bois sénescents
  - L'ASL des Ocres (Roussillon et Goult) : assistance à la rédaction du PSG, suivi des coupes et accompagnement pour élargissement et avenant au Plan Simple de Gestion.
  - Suivi des Etat d'assiette en amont des coupes en forêt publique, diagnostic écologiques sur les Aménagement forestier et les PSG en forêts privées.
  - Atelier sur Natura 2000 et la Gestion des forêts méditerranéennes (séminaire de L'union Européenne)
  - Projet de regroupement de propriétaire en forêt : ASA Rustrel-Gignac, en attente de la validation d'un financement LEADER pour maitrise d'œuvre CRPF
- 4. MILIEUX AGRICOLES**
  - 2014-2017 : élaboration et animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique du Territoire de la Réserve de Biosphère Luberon Lure : 2015-2020

Filière élevage : MAEC Biodiversité (gestion pastorale et prairies remarquables et MAEC DFCI (entretien des milieux contre les incendies)=> 56 contrats pour 3950 ha soit 1 371 493 €

*Données 2016 hors 2017*

Qualité de l'eau : MAEC sans phytosanitaires sur grandes cultures, viticulture et oléiculture => 27 contrats pour 820ha soit 760 000€

*Données 2016 hors 2017*

- L'animation des MAEC : communication, diagnostics agricoles, contractualisation, rédaction de plans de gestion, assistance à l'instruction des dossiers, correction de dossiers, relations entre DDT et agriculteurs.
- Concours général Agricole des Prairies fleuries. 1<sup>er</sup> prix au Salon de l'agriculture en 2014 et 2015 dans la catégorie Jury d'élèves

## 5. ENJEUX FAUNE FLORE

Les enjeux les plus forts se situent sur la colline de la Bruyère à Villars. Les actions sont les suivantes :

- Acquisitions au titre des Espaces Naturels Sensibles : en cours
- 2009 Gestion de 14 ha par le PNRL et CEN Paca
- 2013 Délibération de la commune de Villars pour acquisition de 53 ha
- 2013 Accompagnement financier du CG 84 validé ~ 80 %
- 2014 Promesses de ventes de propriétaires chez un notaire
- 2015 conventions financières CD84 et Agence de l'Eau accordées
- 2016 convention avec un propriétaire sur 4ha (secteur de forte sensibilité chiroptères et sécurité publique) après refus de vente
- 2017 acquisitions de 15,5 ha (2 propriétés)
- 2018 suite à la validation du PLU et la liquidation d'une société, l'acquisition de 19,5 ha est possible (2 propriétés)

Rmq: ! Convention CD84 jusqu'au 31/03/2018=> demande d'avenant

*CEN paca : informe qu'il existe un cabinet spécialisé pour les actes administratifs des communes*

- Extension du site sur la Bruyère

*DREAL → plan de charge sur l'extension de certains sites suite à des contentieux n'est pas bloqué, cela dépend du rythme de travail de la DREAL. Cette extension permettrait-elle de financer la fermeture des galeries par un contrat Natura 2000 ?*

- **Biodiversité et Energie : Action de l'Agenda 21 soutenue par la DREAL.**

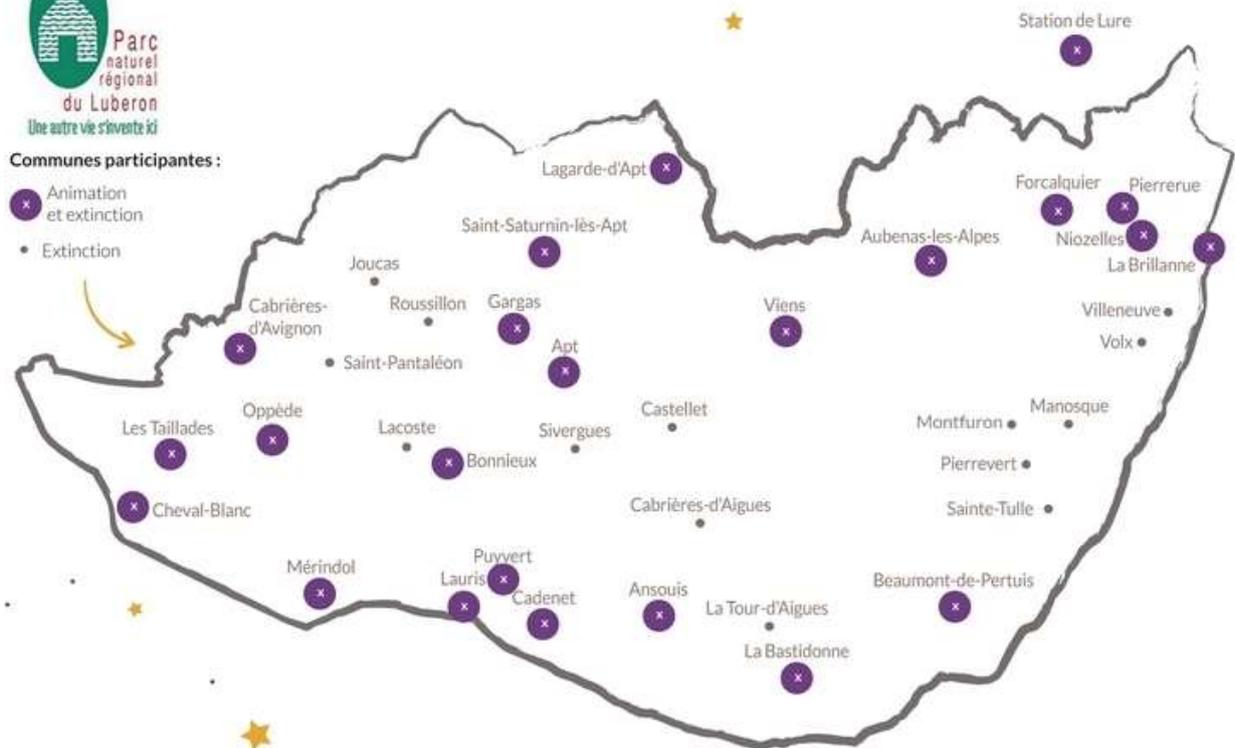
Inventaire participatif des colonies de Petit rhinolophe avec les habitants.

Lien avec la pollution lumineuse

Organisation du Jour de la nuit dans plusieurs communes

**Communes participantes :**

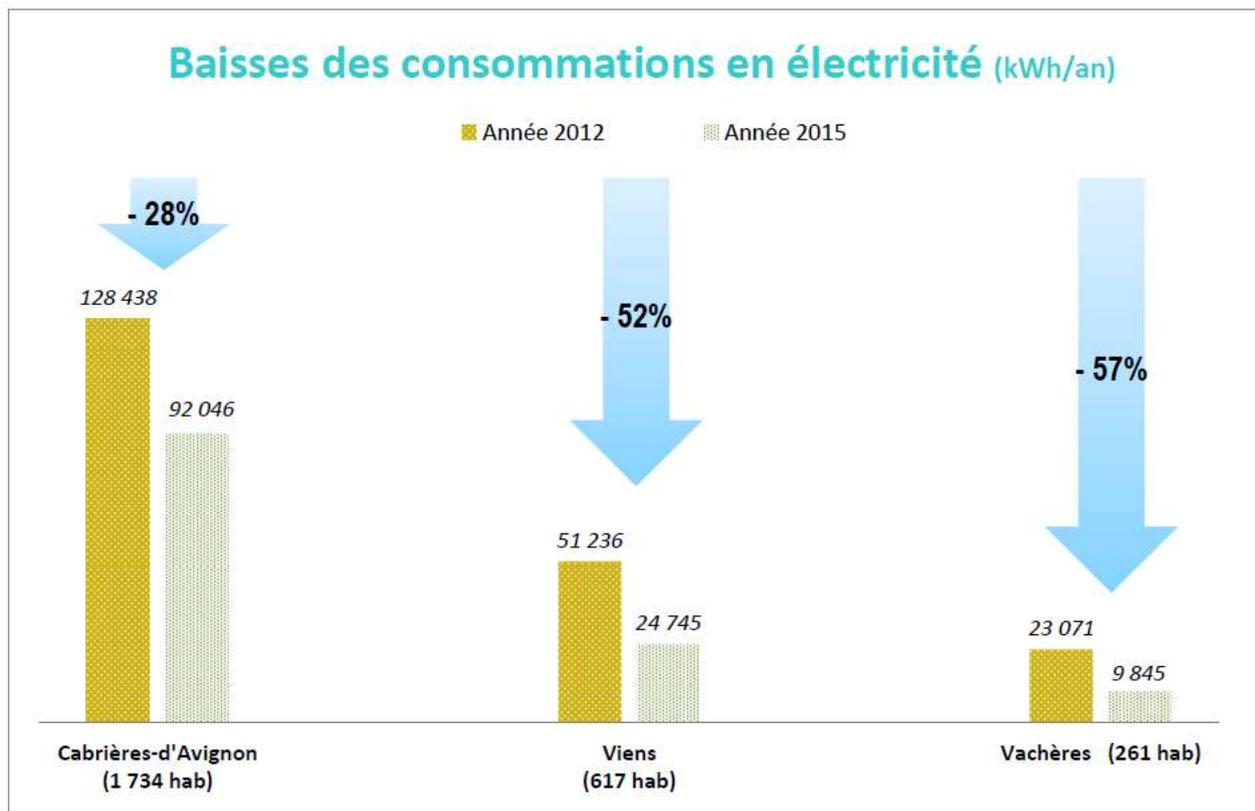
-  Animation et extinction
-  Extinction



*Madame CONCA : précise l'intérêt aussi pour les communes en terme financier. Il existe des détecteurs de présence*

*Gisèle MAGNE : témoignage sur la bonne expérience de St Saturnin*

*M. B : présente les résultats des économies de 10 à 50 % sur les consommations*



*Maxime BEY : témoignage de la bonne expérience de la commune de Gargas →*

*280 points en LED → économie : 400 ampoules encore à changer. A réfléchir en fonction des secteurs*

*Madame CONCA : l'Etat aide avec la DETR + plan climat énergie territorial des intercommunalités Roussillon : précise que la communication est importante pour sensibiliser les habitants et éviter des incidents*

*Madame CONCA : ses actions ont une démarche progressive, elles mettent en valeur la richesse naturelle de notre environnement.*

*La commune de Gignac : quelles sont les caractéristiques des luminaires favorables à la biodiversité ?*

*→ Orientation vers le sol, LED, T° de couleur plus chaude*

- Conventions de partenariat pour intégration de la plus-value biodiversité dans les bâtiments (Groupe Chiroptères de Provence et PNRL)
  - avec les collectivités (Viens, Villars,...)
  - avec les propriétaires privés

*JP. PEYRON : questionne sur la stabilité juridique des conventions ? PNRL répond qu'il s'agit d'établir des liens de confiance pour favoriser la préservation des colonies*

*GCP : explique les conventions « refuge »*

*GCP : compliqué de sauvegarder des gîtes en privé*

*Importance des bâtiments publics pour pérenniser*

*Gisèle Magne : comment faire pour une commune ?*

*GCP : prévoir des aménagements spécifiques lors des rénovations*

## **6. EVALUATIONS DES INCIDENCES**

- Divers projets suivis avec l'implication des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore
- Manifestations sportives : simplification du formulaire de l'évaluation des incidences

*Moto cross : Madame CONCA est régulièrement interpellée par Luberon Nature. Arrêté sous le coup d'une procédure au niveau européen.*

*Faut-il ré-homologuer à la fin de l'arrêté ?*

*M. PERELLO : pas d'autres sites alternatifs, toutes les contraintes ont été prises en compte. La diminution du nombre de week-end autorisés a été comprise et acceptées.*

*PNRL précise qu'il n'y pas d'enjeux Natura 2000. Une plante protégée a été signalée et la nidification potentielle d'un circaète à proximité n'est pas concernée par la directive habitat.*

## **7. SUIVIS SCIENTIFIQUES**

- Suivis des colonies de chiroptères en reproduction et en transit



- Suivis de plantes protégées dans le plan de gestion de la colline de la Bruyère
- Suivis de populations d'amphibiens

## 8. VEILLE A LA COHERENCE DES PROJETS SUR LE TERRITOIRE

- L'animation du site Natura 2000 est fortement dépendante des politiques externes au niveau du PNRL, du département et de la région. Ainsi pour faciliter la mise en cohérence une coordinatrice (chef du service) apporte ses compétences en supplément de l'animateur.

*JP. PEYRON : Quelle évolution de l'Opération Grand Site du Massif des Ocre ?*

*Mme CONCA : la CCPAL travaille à l'élaboration du programme d'action avec les communes. Une rencontre avec l'inspectrice de des sites tous les mois et demi à la sous-préfecture. Opération structurante sur le territoire.*

*Maxime BEY : remercie le Parc pour le travail d'étude sur l'OGS cependant maintenant le problème est que les communes doivent payer les travaux.*

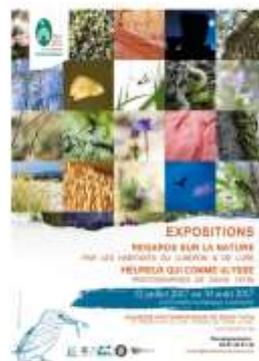
*Mme CONCA : L'OGS est citée au contrat de ruralité donc possibilité de soutien FIPL/DETR*

## 9. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

- Divers support sont utilisés ; presse papier, newsletter et site internet : mise en ligne du site « <http://www.cheminsdesparcs.fr/> » qui est un site grand public dans lequel l'objectif est de diffuser les informations environnementales aux personnes qui parcourent le territoire.
- Des stages d'initiation à la photographie ont permis de sensibiliser les participants (grand public) sous les conseils d'un photographe professionnel (David Tatin) de l'association Orbisterre. Les clichés pris alimentent une base de données pour la communication sur Natura2000. En continuité une exposition de 17 clichés est proposée dans les médiathèques en partenariat avec des ateliers d'écritures sur les photographies pour du public et des scolaires.



Expositions : photographies et textes  
par les habitants et pour les habitants



FIN